AGENDA

Dimanche 7 Septembre à partir de 13 heures 15 Loto de Donne un But à tes Rêves

Mercredi 10 Septembre à partir de 14 heures Réprise de l'Ecole de Football et de 17 heures à 19 heures Inscriptions à l'Ecole de Musique Cour de l'Ecole Macé - Place Lyautey

Vendredi 12 Septembre à partir de 18 heures Exposition Photos et Projection du Film «Ma Vie, La Mine»

Salle Marguerite

Dimanche 14 Septembre de 9 heures à 13 heures et de 8 heures à 18 heures Mitterrand et Boulevard Leclerc

Lundi 15 Septembre de 9 heures 30 à 11 heures udothèque (0 à 3 ans)

Mercredi 17 Septembre de 11 heures à 12 heures

Jeudi 18 Septembre à 18 heures

Samedi 20 Septembre à partir de 10 heures Journées Européennes du Patrimoine Randonnée Pédestre Guidée (départ depuis la Mairie d'Ablain Saint-Nazaire) et Portes-Ouvertes à la Mairie et au Centre Technique

et à partir de 10 heures Concours Départemental de Pétanque sur l'Esplanade de la Salle

Samedi 27 Septembre entre 11 heures 30 et 13 heures Passage du RAID Bassin Minier Nord-Pas-de-Calais - épreuve de et à partir de 20 heures

Dimanche 28 Septembre à partir de 13 heures 15 Loto de la Plûme d'Acier Salle des Fêtes

Dimanche 12 Octobre

Du 13 au 17 Octobre

AINSI VA LA VIE

NAISSANCES

Clémence COIN née le 9 juin à Liévin, Elya CRETON née l 13 juin à Liévin. Ambre MLINAR née le 19 juin à Lens. Izie ée le 19 juillet à Arras, **Camille PLACE** né le 21 juillet à Lens

MARIAGES

REMONT et Aline BEAUMONT le 21 juin, Sylvain PIRET et Audrey DELANNOY le 28 juin, Geoffrey THIESSET et Camille GODIN le 5 juillet, Aymeric MENU et Emilie CAPELLE le uillet, Jérôme DESREUMAUX et Angélique CHARLET le

DÉCÈS

Clovis RENUY décédé le 25 juin à Lens, Alfreda OBERT-BINCE décédée le 1er juillet à Hénin-Beaumont, Jean-Michel DERVILLERS décédé le 2 juillet à Bruay-la-Buissière, André QUINTIN décédé le 3 juillet à Lens, Achille LEJEUNE décédé le 4 juillet à Bully-les-Mines, **Bruno DOUDOU** décédé le 10 juillet à Sains-en-Gohelle, Philippe DECHERF décédéle 25 juillet à Bresles, Monique BOURDREZ-CLINQUART décédée le 26 juillet



Le site internet de la Ville fait peau neuve!

De nos jours, le numérique s'invite de plus en plus dans notre quotidien. La démocratisation d'internet et des services qui y sont proposés, ont permis la diffusion de l'information à grande échelle.





CONSULTATIONS D'ENFANTS À COMPTER DU 4 SEPTEMBRE 2014 sur Rendez-Vous au 03.21.45.67.45

> 1, Place de la Mairie, Sains-en-Gohelle (ancien CCAS)

Le 1^{er} jeudi (avec médecin et puériculteur) de 14H00 à 16H30. Le 3^{ème} jeudi (avec puériculteur)

Renseignements: Maison du Département Solidarité Site de Bully-les-Mines Service Protection Maternelle Infantile Tél: 03.21.45.67.45

Gohelle Gohelle

N°2 - Septembre 2014

Le journal d'information de Sains-en-Gohelle













EXPRESSION DE MONSIEUR LE MAIRE



en cette fin de période estivale et de rentrée des classes, permettez-moi de vous exprimer toute la satisfaction que j'ai avec mon équipe municipale d'assurer a gestion de notre commune comme vous l'avez choisi le 30 Mars dernier.

Je ne reviendrai pas en détail sur les difficultés budgétaires de notre ville, l'information vous a été donnée et le sera régulièrement pour mesurer l'évolution.

Sachez cependant que nous travaillons au quotidien, avec les services, pour l'optimisation des dépenses de fonctionnement.

Ce n'est que par cette méthode que nous pourrons dégager des marges de manœuvre afin d'investir au bénéfice de tous et bien sûr sans augmenter la pression

Au niveau de l'animation de notre commune, vous furent un franc succès. J'ai d'ailleurs eu plaisir à échanger avec bon nombre de sainsois lors de ces moments. Non seulement l'activité économique est intéressante mais

Internet a vu le jour, de même, une page Facebook vous donne de l'information très régulièrement (n'hésitez pas à nous faire remarques ou observations).

Quelques projets sur lesquels nous travaillons :

L'accueil physique en Mairie va être revu avant la fin de l'année, pour une meilleure prise en compte de vos visites, et une confidentialité qui n'est pas de mise

J'ai également propose que les locaux de Tex-ecole-Macé, ainsi que ceux accueillant l'École de Musique soient réhabilités sur une période de quatre ans qui débutera en 2015. Le remplacement des portes et fenêtres sera sous-traité (la réalisation sur quatre exercices comptables nous permet de ne pas amputer le budget d'investissement d'une seule année). Les autres travaux d'aménagement qui ont commencé en partie cet été seront réalisés en régie par le personnel de notre Service Technique.

rapport aux finances et qui consistait en l'aménagement du préau pour en faire deux salles d'évolution, sera réactivé dès que notre potentiel financier le permettra.

J'ai encore un projet en gestation rue Buffon pour ur espace d'accueil petite enfance. Celui-ci est en phase de réflexion et de négociation.

Quant aux travaux en cours, les huit logements en construction près de l'Ecole Jean Jaurès avancent bien et à la demande de Maisons et Cités, il nous faut donner une appellation à l'allée la desservant.

Après mûre réflexion, je proposerai au Conseil Municipal de la dénommer «Allée Mirabeau Happiette» qui fut Maire de Sains-en-Gohelle de 1971 à 1989.

Monsieur Happiette a fait évoluer notre commune en population d'environ 1000 habitants, il est à l'origine,

entre autres des logements sociaux Place de la Mairie, de l Halle des Sports et son fronton, du Collège Jean ROSTAND, d l'Ecole Maternelle Jeannette PRIN et du C.C.A.S. Hommage lui sera ainsi rendu.

Au niveau de la paroisse, le presbytère est désaffecté en vue d'une future vente. J'ai donc signé une convention permettant que le catéchisme et l'animation de la paroisse se fassent dans une salle communale, ce afin d'éviter que les Sainsois ne se rendent dans une autre commune pour l'exercice de leur culte ou leur apprentissage.

Au niveau des dépenses de fonctionnement je vais confier un certain nombre de lettres de missions à des binômes « élu-personnel administratif » pour optimiser l'ensemble de ces coûts. La première de celle-ci concerne les dépenses de téléphonie et d'Internet. J'ai quant à moi décidé de ne pas avoir de ligne mobile dont le coût est supporté par la

Comme vous le voyez, la période estivale n'a pas interrompu les actions à mettre en place, pour le futur, de manière à être

Alain Dubreucq



La ferme «Charlemagne», patrimoine de «Sains-village» a été vendue il y a quelques années à l'organisme Pas-de-Calais Habitat. Cette ferme a été aménagée en logements.



Ce groupe d'habitations n'a pour le moment pas de nom. Nous vous proposons de la choisir vous-même.

Envoyez vos propositions à l'adresse suivante : lejournaldesains@gmail.com

Le Point Information Jeunesse



Grâce à l'accompagnement de Charline Denis, Alexandra Coin, Maelle Delville, Nicolas Gardinal ont bénéficié du dispositif Sac à Dos du Conseil Général pour vivre une première expérience de vacances en autonomie à St Cyprien du 08 au 23 août.

En présence d'Alain Dubreucq, maire, de Jean Jacques Looten et de Jean Happiette, adjoints, chaque jeune a reçu 130€ de Thomas Bonnier, référent du dispositif Sac Ados au Conseil Général, permettant ainsi de concrétiser leur projet.

À côté de cette opération, des mesures « coups de pouce » relatives à l'obtention du permis de conduire, à la 1ère installation dans un logement, à la formation BAFA et BAFD et au soutien de projet individuel ou collectif existent et sont accessibles aux jeunes de moins de 30 ans.

Pour tout renseignement, contactez Charline Denis au 03.21.40.25.30.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

« Le Social a pour objectif d'accompagner les personnes vers l'autonomie ». Avec la nouvelle municipalité, le Centre Communal d'Action Sociale réaffirme son identité et son engagement auprès des personnes en difficultés. Le Conseil d'Administration, organe paritaire du CCAS, retrouve un fonctionnement démocratique où les grandes décisions sont prises collégialement.

Pour marquer ce renouveau :

1/ Le CCAS adopte un nouveau logo : ce logo se veut le symbole de la nouvelle impulsion voulue par la majorité actuelle au service de la population sainsoise.



2/ Le CCAS crée une nouvelle dynamique envers les séniors et reprend sous son égide toutes les activités en direction de nos aînés regroupées sous le slogan « Sains-en-Gohelle BEL ÂGE ».



3/ Le CCAS retrouve toute sa place sur le site internet de la **commune** avec un espace dédié où vous trouverez des informations

- le CCAS, ses missions, ses activités
- les activités proposées aux seniors dans la rubrique « Sains-en-Gohelle Bel Âge »
- le logement social et son patrimoine
- la santé

4/ Un journal communal «La Gohellette Sociale» bimensuel sortira début Octobre.

Activités à venir proposées aux seniors dans le cadre de « Sains-en-Gohelle Bel Age »

Deux activités majeures :

- Le 12 octobre 2014 le Banquet des Aînés. Une invitation personnelle vous sera envoyée début septembre, avec une réponse souhaitée pour le 19 septembre 2014. Il marquera l'ouverture de la Semaine Bleue.
- Du 13 au 17 octobre la Semaine Bleue proposera un panel d'activités et de détente aux seniors. Le programme détaillé est joint au



À noter également la reprise des ateliers dans le cadre de « Sains-en-Gohelle Bel Âge »:

- Atelier « diététique et nutrition » le mercredi 3 septembre 2014. à la Salle des Acacias à 9H00 (prévoir 4 € pour l'achat des ingrédients); Atelier « gym équilibre » le vendredi 26 septembre 2014 à la Salle des Fêtes à 9H30 ; Atelier « mémoire » le vendredi 26 septembre 2014 à la Salle des Acacias à 14H30 ; Atelier « gym séniors » le mardi 16 septembre 2014 à la Halle des Sports à 9H30 ; La marche séniors le mercredi 17 septembre 2014 à la Halle des Sports à 9h15 ; Atelier « gym mémoire » mis en place courant du 2ème semestre 2014 ; Date communiquée ultérieurement.

Les inscriptions aux ateliers énumérés ci-dessus sont dorénavant gratuites et peuvent se faire en contactant soit : le CCAS, service Bel Âge, Madame Édith RYBAKOWSKI au 03.21.44.94.59 ou l'intervenant sportif, M. Davy FERU au 03.21.29.61.42.

Pour les activités sportives, un certificat médical d'aptitude physique est demandé

Activités nouvelles à l'étude :

Aqua-Gym, atelier « zen attitude », atelier vidéo-numérique et photos, atelier mémoire par l'informatique, atelier psychosocio-esthétique, mise en place d'une brigade bleue « aide à domicile ».



LE PORTAGE DES REPAS

Le CCAS gère un service de livraison de repas à domicile qui offre une prestation de qualité et constamment évaluée.

À ce jour, plus de mille repas par mois sont servis à domicile sur Sains-en-Gohelle et les communes avoisinantes (Aix-Noulette, Bouvigny et bientôt Gouy-Servins).

QU'EST-CE QUE LE PORTAGE DE REPAS ?

Le service de portage de repas à domicile du CCAS, qui existe personnes en perte d'autonomie. Il distribue des plateaux repas équilibrés et adaptés aux besoins des personnes.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Toute personne de plus de 60 ans
- Toute personne en situation de handicap
- Toute personne en perte d'autonomie temporaire

QUELLE EST LA COMPOSITION DES REPAS?

Les plateaux repas se composent d'une entrée, d'un potage, d'un plat de résistance avec deux accompagnements (légumes et féculents), d'un fromage, d'un dessert et du pain. Les repas sont servis froids, prêts à être réchauffés. Ils peuvent ou pour quelques jours, selon les besoins des personnes.

COMMENT BÉNÉFICIER DU SERVICE DU PORTAGE DES REPAS UN DOMICILE ?

- Contactez le CCAS pendant les heures d'ouverture des bureaux (9H00 / 12H00 et 13H30 / 17H30 du lundi au vendredi) au 03.21.44.94.15.
- Un collaborateur du CCAS se déplacera à votre domicile pour constituer votre dossier et évaluer vos besoins.
- Une fois le dossier constitué, l'équipe du service du portage organise la mise en place de la livraison des repas à votre domicile dans les plus brefs délais.

QUEL EST LE COÛT DE CE SERVICE POUR L'USAGER?

- Le tarif applicable à ce service varie de 4,90 € à 6,50 € par repas selon les ressources de la personne.